

Transformer un legs en années de vie

***Notaires, parlez-en
à vos clients !***

Grâce à la générosité de ses donateurs et testateurs, Vaincre la Mucoviscidose finance la recherche, améliore les traitements et aide les malades au quotidien.

Juliette est atteinte de mucoviscidose...



Notre association, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des legs, donations et produits d'assurances-vie exempts de tous droits de mutation ou de succession.



Dans le cadre de la Loi TEPÄ, vos clients soumis à l'ISF peuvent déduire de leur impôt 75 % de leur don pour la recherche contre la mucoviscidose.